

Jeudi 18 janvier 2024

Le CHU de Nantes et ses partenaires s'unissent pour accélérer l'expérimentation et le développement des solutions numériques en santé

A l'occasion de la journée nationale de l'innovation en santé numérique, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé que le CHU de Nantes (en chef de file), Nantes Université et Atlanpole sont lauréats de l'appel à projets France 2030 « Tiers lieux d'expérimentation ».

Un tiers-lieu généraliste pour accompagner les projets numériques en santé pour l'hôpital et la ville de demain

Ce label permettra de structurer un dispositif d'accompagnement des porteurs de solutions numériques au sens large, incluant les dispositifs médicaux numériques pouvant être inscrits sur la liste des activités de télésurveillance médicale et les dispositifs médicaux numériques dits thérapeutiques. Ce dispositif permettra de catalyser le développement de ces solutions innovantes et ainsi accélérer leur accès au marché et leur diffusion.

En savoir plus

Le label tiers-lieu nantais, au cœur d'un territoire dynamique et résolument tourné vers l'innovation.

Ce label s'inscrit pleinement dans le projet du nouvel hôpital et du futur « quartier de la santé » actuellement en cours de construction sur l'île de Nantes. Dans ce nouvel écosystème intégré, unique en France, l'innovation en santé sera favorisée par la proximité des équipes de soins, de recherche, des start-ups et des entreprises. Le tiers-lieu conforte une dynamique territoriale existante tournée vers l'accueil et le soutien des entreprises. Il viendra renforcer un environnement idéal pour permettre aux startups et entreprises de s'installer en proximité des partenaires académiques et de réaliser leur recherche et développement à Nantes au service de la Santé du futur.

L'obtention de ce tiers-lieu d'expérimentation vient clôturer les excellents résultats du site nantais pour l'année 2023, dont la labélisation Pôle Universitaire d'Innovation Nantes Université.

« La labélisation du Tiers-lieu d'expérimentation nantais va nous permettre d'accompagner plus de projets au niveau territorial et national, d'accélérer leur réalisation et la dissémination des résultats, d'apporter un conseil plus complet aux porteurs dans le développement de leur solution. Ainsi, ce label contribuera à la mise sur le marché, dans les années à venir, de nombreuses solutions numériques en santé en vue d'améliorer les prises en charge des patients. Le Tiers-lieu devient ainsi un dispositif phare de la stratégie d'innovation du CHU dont l'ambition est de s'affirmer parmi les centres hospitalo-universitaires les plus innovants en Europe. »

Romain Marlange, Directeur de la recherche et de l'innovation au CHU de Nantes

PRIME et Texinnov, 2 projets innovants soutenus et 2 partenaires privés d'ores et déjà accompagnés par le tiers-lieu nantais

Le projet PRIME en partenariat avec la société Fizimed, impliquant le service de gynécologie-obstétrique du CHU de Nantes a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des femmes souffrant d'incontinence urinaire d'effort en leur permettant d'effectuer leurs séances de rééducation pelvipérinéale à domicile.

« Le tiers-lieux nantais va nous permettre très rapidement de bénéficier de l'expertise du CHU de Nantes et de son écosystème pour accélérer le développement de notre solution au service de la qualité de vie des femmes. Il offre un terrain d'expérimentation indispensable pour la conception, l'accès au marché et la future diffusion de notre solution. D'ores et déjà, nous avons engagé une collaboration forte avec la recherche de financement complémentaire à l'Europe pour l'accès au marché de notre dispositif. »

Emeline Hahn, CEO de la société Fizimed

Texinnov, une innovation numérique pour prévenir la survenue d'escarres. Impliquant le service de Médecine Physique et Réadaptation du CHU de Nantes et en collaboration avec l'entreprise Taxisense, la solution accompagnée dans le cadre de ce projet permettra aux personnes parapégiques d'obtenir en temps réel des données concernant leur assise au fauteuil roulant dans le but de prévenir la formation d'escarres.

« L'accompagnement de notre innovation par le tiers-lieux Nantais va permettre à Texinnov de réaliser un véritable bond en avant au service des patients blessés médullaires. Bénéficiaire de l'écosystème d'innovation va nous permettre de développer notre solution au plus proche des futurs utilisateurs et générer des données qui permettront d'accélérer la mise sur le marché. »

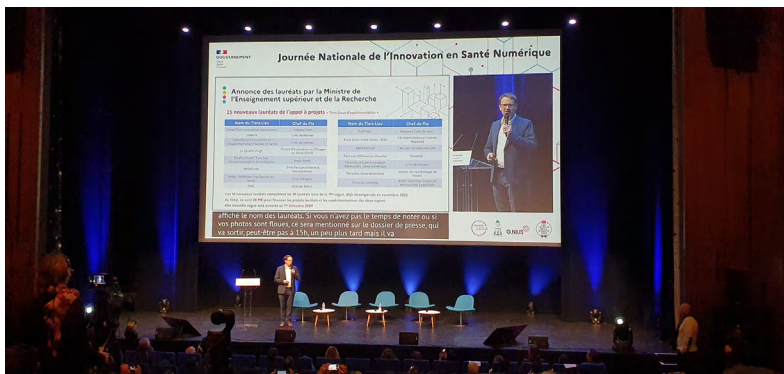
Francis Cannard, CEO de l'entreprise Taxisense

Une équipe du CHU de Nantes accompagne et soutient les acteurs de l'innovation en santé numérique.

Dans la dynamique de cette labellisation et de la mise en place du Pôle Universitaire d'Innovation Nantes Université, le CHU accompagne et soutient les acteurs de l'Innovation en santé numérique en mobilisant une équipe dédiée au sein de son Département Innovation et Développement.

En savoir plus

Visuels



A propos du CHU : Au cœur de la Métropole Nantaise, le CHU de Nantes compte près de 13 000 collaborateurs qui contribuent au rayonnement des valeurs du service public hospitalier : égalité, continuité, neutralité et adaptabilité. Avec ses neuf établissements, le CHU de Nantes constitue un pôle d'excellence, de recours et de référence aux plans régional et interrégional tout en délivrant des soins courants et de proximité aux 800 000 habitants de la métropole Nantes/Saint-Nazaire. Situé sur la rive sud de la Loire, un nouvel hôpital verra le jour en 2027. Plus grand projet hospitalier actuellement conduit en France, il sera le socle du futur quartier de la santé, un projet de dimension européenne. Avec 1 417 lits et 296* places ainsi qu'une augmentation de lits en soins critiques (10%), le nouvel hôpital proposera 64% de séjours en ambulatoire dans un environnement plus moderne, connecté, écologique et confortable, tant pour les patients que les professionnels.

*activités de court séjour réparties sur les sites Ile de Nantes et Hôpital Nord Laennec

A propos de Nantes Université : Créé en janvier 2022, Nantes Université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche. L'établissement propose un modèle d'université inédit en France en unissant une université, un hôpital universitaire (CHU de Nantes), un institut de recherche technologique (IRT Jules Verne), un organisme national de recherche (Inserm) et des grandes écoles (Centrale Nantes, École des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire, École d'Architecture de Nantes) comme membres à part entière.

Ces acteurs concentrent leurs forces pour développer les axes d'excellence de la recherche nantaise, notamment pour penser et construire la santé et l'industrie du futur. Ils offrent de nouvelles opportunités de formation aux étudiants et aux étudiantes en décloisonnant les modes de pensée, les cultures et les pratiques.

Nantes Université est un établissement durable, engagé et acteur de l'évolution de la société. Elle porte une politique globale et originale en faveur de la science ouverte, l'éducation ouverte et l'innovation ouverte.

A propos d'Atlanpole : Hub territorial d'innovation pluridisciplinaire connectant les pôles de compétitivité du Grand Ouest Atlantique et pilotant l'European Digital Innovation Hub ligérien « DIVA », Atlanpole structure et anime un réseau de plus de plus de 500 entreprises innovantes, structures de Recherche et d'Enseignement supérieur, structures de soutien à l'innovation et centres techniques. Doté d'un EU-Business Innovation Center, Technopole du bassin universitaire de Nantes Université, Incubateur régional de la Recherche Publique, référent deeptech, Atlanpole détecte, accompagne et accélère le développement de startups innovantes grâce à un suivi des entreprises sur le long terme et une approche globale.

Atlanpole Biotherapies, soutien du projet Tiers-lieu, anime la filière santé du Grand Ouest. Le pôle regroupe plus de 200 membres autour des axes thématiques biotech, medtech, e-santé et prévention. L'écosystème santé du Grand Ouest et ses acteurs de premier plan sont à la hauteur des défis de France 2030. L'action quotidienne de l'équipe d'Atlanpole Biotherapies vise bien sûr en tout premier lieu à construire les conditions nécessaires pour favoriser la croissance des entreprises membres, mais également soutenir l'industrialisation du Grand Ouest, affirmer et démontrer la réalité de la souveraineté en santé. Pour cela, le pôle de compétitivité accompagne ses membres à se développer à l'international, créer des partenariats fertiles, des projets collaboratifs innovants et soutenir le passage de la R&D à l'industrialisation.

A propos de Fizimed : Fizimed développe et commercialise des dispositifs médicaux connectés, permettant à chaque femme de prendre en main sa santé de façon simple et efficace. Le premier produit est Emy, une sonde de rééducation périnéale connectée pour éviter les fuites urinaires. Vaste sujet, souvent tabou, et pourtant sujet tellement important pour toutes les femmes ! Fizimed a fait le choix de fabriquer Emy avec des partenaires 100% français et est déjà présent à travers l'Europe, aux États-Unis et en Asie, aidant ainsi des milliers de femmes à travers le monde.

A propos de Taxisense : Taxisense est spécialisé dans la conception de capteurs de pression intelligents destinés aux domaines de la santé et du sport. Parmi ses innovations, le dispositif médical TaxiCare se distingue en tant que housse de coussin connectée, offrant une mesure continue de la pression d'assise. Cette technologie novatrice vise à assister les utilisateurs de fauteuils roulants dans la prévention des escarres, contribuant ainsi à améliorer leur confort et à favoriser leur bien-être au quotidien.

A propos de France 2030 :

Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi renforcer la souveraineté et l'indépendance française dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- **Sera mis en œuvre collectivement** : le plan est pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

Contact Presse

Zakaria Gambert

zakaria.gambert@chu-nantes.fr

07 77 25 95 47